

CONSEIL MUNICIPAL

Réunion du 6 avril 2021

Ordre du jour :

1. Information sur les décisions prises par délégation du Conseil Municipal
 - Marchés à procédure adaptée
2. Projet d'aménagement de la Rue de La Vigne – Demande de subvention au titre des amendes de police 2021
3. Appel à projet socle numérique dans les écoles élémentaires
4. Taux d'imposition 2021
5. Budgets primitifs 2021 – Budget assainissement et budget principal
6. Création d'un budget annexe lotissement de Mauny
7. Tableau des emplois communaux – Création d'un emploi – Grade d'adjoint administratif
8. Marché de travaux – Extension des vestiaires sportifs – Résultat de la consultation des entreprises
9. Demandes de subventions 2021 – Demandes complémentaires
10. Questions et informations diverses

Présents : Daniel RABU, Michel GAUVIN, Marie-Paule SECHET, Robert GIRAULT, Laureline douillard, Grégory LE HOURS, Benoit FRABOULET, Elodie GODDIOT, Xavier BRUNET, Charlène PLANCHAIS, Régis BOUTIN, Sandra FORGET,

Absents excusés : Vincent AUFFRAIS, Michel BERTRAND, Laura DEPASSE, Elise FOUGERE (donne procuration à Elodie GODIOT), Corinne LE FLEM, Pierrick MENARD, Jacqueline PANTECOUTEAU

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de retirer de l'ordre du jour la question relative à l'appel à projet socle numérique dans les écoles élémentaires. En effet, pour être éligible au dispositif les projets doivent concerner l'ensemble des écoles de la commune et non la seule école Sainte Laura de Montoya

Le compte rendu du Conseil Municipal du 15 mars 2021 n'appelle pas d'observations de la part du Conseil Municipal

• Informations prises par délégation du Conseil Municipal

Marchés à procédure adaptée

Date	Désignation	Lieu ou projet	Titulaire du marché	Montant H.T.
17/03/2021	Achat de jeux	Espace Castella	Comat et Valco	6 075 €

• Projet d'aménagement de la Rue de La Vigne – Demande de subvention – Amendes de police 2020

Ce dispositif concerne les communes de moins de 10 000 habitants.

L'article R 2334-12 du Code Général des Collectivités Territoriales énumère les opérations susceptibles de bénéficier de ce dispositif qui doivent « concourir à l'amélioration des transports en commun et des conditions générales de la circulation et de la sécurité routière »

Les travaux d'aménagement de la rue de la Vigne portant sur la création de liaisons douces et d'aménagement visant à casser la vitesse (plateaux zone 30 km/h et dispositifs de rétrécissement de chaussée) rentrent dans le cadre de ce dispositif.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

1. **APPROUVE** le projet de création de liaisons douces Rue de la Vigne et la réalisation d'un plateau sur élevé avec une limitation de vitesse de 30 km/h et de dispositifs de rétrécissement de chaussées
2. **DIT** que l'enveloppe prévisionnelle de travaux s'élèvent à ...171 000...€ HT
3. **SOLLICITE** l'attribution d'une subvention au titre de la répartition du produit des amendes de police 2020

• **Taux d'imposition 2021**

La réforme de la fiscalité locale vise à supprimer d'ici à 2023 la taxe d'habitation sur les résidences principales pour tous les foyers.

A l'issue de l'année 2020, 80% des contribuables ont bénéficié d'un dégrèvement intégral de leur taxe d'habitation sur les résidences principales au niveau national suite à trois années de baisses successives.

En 2021, les 20% restants bénéficieront d'un dégrèvement de 30% sur leur cotisation, puis 65% en 2022, et enfin 100% en 2023.

En 2021 et 2022, les cotisations de taxe d'habitation acquittées par les contribuables les plus aisés seront perçus au profit de l'Etat. Depuis 2020 les communes ne votent plus de taux de taxe d'habitation.

Cette réforme se traduit par une perte financière pour les communes compensée par le transfert du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties du département, à laquelle sera appliqué un coefficient correcteur figé dans le temps, destiné à neutraliser les effets de la réforme pour chaque commune.

Il est prévu que les communes perçoivent en 2021, un produit fiscal égal à celui de 2020 en tenant compte de la variation des baisses d'imposition.

La Loi autorise les communes à faire varier leurs taux, en particulier leur taux de taxe foncière sur les propriétés bâties dans le cadre du réaménagement des différents règles de liens.

Considérant la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales,

Considérant le transfert de la part départementale de taxe foncière sur les propriétés bâties aux communes, ayant pour conséquence que ces dernières devront délibérer sur la base d'un taux de référence égal à la somme du taux communal fixé par le conseil municipal en 2020 (12,67%) et du taux départemental de 2020 (15%),

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

VOTE pour 2021 les taux des contributions directes locales,

- Taux de taxe foncière sur les propriétés bâties = somme de la taxe communale – 12,67% et de la taxe départementale 2020 (15%) soit 27,67%
- Taux de taxe foncière sur les propriétés non bâties – 43,89%

• Budget primitif 2021 – Assainissement

Le **budget assainissement**, adopté à l'unanimité, s'équilibre, en recettes et en dépenses, à 65 039,51 € pour la section d'exploitation et 140 189,99 € pour la section d'investissement. Des crédits sont ouverts à hauteur de 111 500 € pour les futurs travaux de curage de la lagune.

		Section d'EXPLOITATION	
		Dépenses	Recettes
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	65 039,51	39 628,00
+			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent		
	002 Résultat de fonctionnement reporté		25 411,51
=			
Total de la section de fonctionnement		65 039,51	65 039,51
		Section d'INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	140 189,99	58 339,51
+			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent	43 000,00	
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		124 850,48
=			
Total de la section d'investissement		183 189,99	183 189,99
TOTAL DU BUDGET		248 229,50	248 229,50

• Budget primitif 2021 – Budget général

Le **budget général**, adopté à l'unanimité, s'équilibre, en recettes et en dépenses, à 1 456 590,23 € pour la section de fonctionnement et 1 484 350,23 € pour la section d'investissement.

Budget général

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			RECETTES DE FONCTIONNEMENT		
Cha-pitre	Intitulé	Vote	Cha-pitre	Intitulé	Vote
011	Charges à caractère général	338 460 €	013	Atténuation de charges	20 000 €
012	Charges de personnel	502 550 €	70	Produit des services et du domaine	150 600 €
014	Atténuation de produits	13 900 €	73	Impôts et taxes	576 358 €
065	Autres charges de gestion courante	147 676 €	74	Dotations et participations	441 848 €
66	Charges financières	8 260 €	75	Autres produits de gestion courante	22 700 €
67	Charges exceptionnelles	19 700 €	76	Produits financiers	€
022	Dépenses imprévues	25 341,23 €	77	Produits exceptionnels	1 950 €
023	Virement à la section d'investis.	389 533 €	042	Op.d'ordre transfert entre sections	€
042	Op.d'ordre transfert entre sections	11 170 €	043	Op.d'ordre int.sect.fonctionnement	€
	Dépenses de l'exercice	1 456 590,23 €		Recettes de l'exercice	€
002	Excédent antérieur reporté	- €	002	Excédent antérieur reporté	243 134,23 €
	TOTAL DEPENSES	1 456 590,23 €		TOTAL RECETTES	1 456 590,23 €

DEPENSES D'INVESTISSEMENT			RECETTES D'INVESTISSEMENT		
Libellé	Report	Vote	Libellé	Report	Vote
			Report excédent de fonctionnement		208 407,23 €
Déficit d'investissement reporté			Affectation résultat de 2020	€	300 000 €
OPERATIONS FINANCIERES					
Remboursement d'emprunts		78 030 €	Fonds de compensation de la TVA	€	36 500 €
Dépenses imprévues		36 687,23 €	Taxe d'aménagement	€	5 000 €
			Virement de la section de fonctionnement	€	389 533 €
			Amortissement subventions	€	11 170 €
ECOLE PUBLIQUE NOUVELLE + CANTINE					
			1321 - Réserve parlementaire	€	6 630 €
TRAVAUX DE VOIRIE, RUE DE LA VIGNE					
2315 - Travaux immobilisations en cours	25 000 €	199 500 €	Subventions escomptées		100 000 €
TRAVAUX AUX VESTIAIRES DU TERRAIN DES SPORTS					
2313 - Constructions Immobilisations en cours	36 000 €	340 000 €	Subventions escomptées	-	81 000 €
TRAVAUX SUR DIVERS BÂTIMENTS					
21312 - Bâtiments scolaires		1 000 €			
21318 - Autres bâtiments		40 000 €			
2132 - Immeubles de rapport		15 000 €			
PROGRAMME DE VOIRIE ANUEL					
2151 - Réseaux de voirie		30 000 €	Subvention escomptée		12 500 €

OPERATIONS NON INDIVIDUALISEES							
Imputations budgétaires	Prévu	Report	Vote	Imputations budgétaires		Report	Vote
202 - Etude d'urbanisme		9 066,00 €	1 500 €	1321 Subvention Etat		0,00 €	5 210 €
203- Frais d'étude			20 129 €				
2041582 - Subventions d'équipement SYDELA		0,00 €	12 500 €	13213 Subventions département		0,00 €	0,00 €
2051 - Logiciels informatiques		0,00 €	5 100 €	1328 Autres subventions		0,00 €	0,00 €
2111- Terrains		0,00 €	116 428 €	1641 Emprunt		230 000 €	0,00 €
2112 - Autres terrains		0,00 €	0,00 €				
21318 - Autres bâtiments publics		4 600 €	0,00 €				
2132 - Immeubles de rapport		240 000 €	0,00 €				
21533 - Réseaux câblés		3 300 €	2 410 €				
21568 - Matériel incendie		0,00 €	4 000 €				
21578 - Outillage de voirie		0,00 €	0,00 €				
2183 - Matériel informatique		0,00 €	21 300 €				
2184 - Mobilier			3 000 €				
2188 - Autres immobilisations corporelles		0,00 €	4 000 €				
2312 - Agencements de terrains		0,00 €	36 900 €				
2313 - Constructions en cours		0,00 €	25 000 €				
2315 - Travaux en cours - Réseaux		0,00 €	49 000 €				
276348 - Avance financière lotissement		0,00 €	123 000 €				
Sous total		319 866 €	1 164 484,23 €	Sous-total		230 000 €	1 254 350,23 €
TOTAL			1 484 350,23 €	TOTAL			1 484 350,23 €

- **Création d'un budget annexe – Lotissement de Mauny**

Considérant l'opération d'aménagement du secteur de Mauny en projet

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de créer un budget annexe « Lotissement de Mauny »

ADOpte le budget primitif annexe « Lotissement de Mauny » pour l'exercice **2021** tel que résumé dans les tableaux ci-dessous :

		Section de FONCTIONNEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	123 000	123 000
+			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent		
	002 Résultat de fonctionnement reporté		
=			
Total de la section de fonctionnement		123 000	123 000
		Section d'INVESTISSEMENT	
		Dépenses	Recettes
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	123 000	123 000
+			
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent		
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté		
=			
Total de la section d'investissement		123 000	123 000
TOTAL DU BUDGET		246 000	246 000

PRECISE que ce budget annexe est assujéti à la TVA

DECIDE de procéder au transfert, du budget principal vers le budget annexe « Lotissement de Mauny », les terrains compris dans l'emprise de l'opération sur la base de la valeur vénale telle qu'elle figure dans le tableau ci-dessous :

Références cadastrales	Origine des acquisitions	Surface	Valeur vénale
ZD 141	Alain Girault	13 859 m2	5 624,00 €
ZD 273 – 275 – 277	Consorts Guinoiseau – ZUM FOLO	30 701 m2	92 220,42 €

• **Tableau des emplois communaux**

Dans le cadre de la vacance de poste au sein des services administratifs, il s'avère que le recrutement peut s'effectuer sur le grade d'adjoint administratif aussi Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de modifier le tableau des emplois communaux comme suit,

Création d'emploi	Grade	Quotité de temps de travail	Date d'effet
1	Adjoint administratif	35h	Conseil Municipal de ce jour

• **Opération d'extension des vestiaires sportifs – Déclaration sans suite de la consultation en cours**

Par délibération du Conseil municipal du 18 janvier 2021, le Conseil Municipal a décidé de lancer la consultation concerne les travaux d'extension et de transformation des vestiaires existants en salle de convivialité.

La consultation a été lancée dans le cadre d'une procédure adaptée fractionnée et allotie comme suit

	LOT
1	VRD – Terrassements
2	Gros œuvre - Maçonnerie
3	Charpente bois Bardage Ossature bois
4	Couverture bacs aciers
5	Menuiseries extérieures PVC

6	Menuiseries intérieures
7	Cloisons sèches, doublages, plafonds
8	Faux plafonds
9	Carrelage Faïence
10	Peinture – Finitions
11	Sanitaire – Ventilations – Plomberie
12	Electricité courants forts et faibles

Un avis d'appel public à concurrence a été publié le 16 février 2021 avec une date limite des offres fixée au 11 mars 2021 à 11h.

Le groupe de travail « Vestiaires sportifs » s'est réunie le 24 mars 2021 afin d'examiner les offres reçues dans le cadre de cette consultation.

Au regard de l'analyse des offres établi par le cabinet PEPS Architecture, il est apparu que les offres des entreprises sont largement surestimées ou très largement en-dessous des estimations pour 3 lots (suspicion d'offres anormalement basse) et très peu d'offres ont été remises. Aucun lot ne peut être attribué en l'état et le lot bac aciers (lot n° 4) est infructueux (aucune offre reçue).

En conséquence, il est proposé de lancer une nouvelle consultation sur la base d'un dossier de consultation des entreprises modifié afin d'obtenir un projet économiquement plus avantageux.

Considérant l'intérêt pour la Commune de déclarer sans suite le marché d'extension des vestiaires sportifs et de transformation des vestiaires existants en salle de convivialité, afin de relancer cette procédure,

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE

1. **De déclarer** sans suite la consultation pour motif d'intérêt général d'ordre économique
2. **De relancer** la consultation des entreprises selon une procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article R-2123-1 du code de la commande publique

Le dossier de consultation a été modifié et la commune souhaite élargir la consultation. Peu d'offres ont été déposées dans le cadre de cette première consultation.

Les entreprises locales sont invitées à prendre connaissance du dossier qui va être

• **Cotisations et subventions complémentaires 2021**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'attribuer au titre de l'année 2021 les subventions et cotisations suivantes (propositions de la commission Finance du 22 mars 2021)

Fondation du Patrimoine	120,00 €
AFM Téléthon	37,00 €

Questions ou informations diverses

• **Proposition de mise en place d'un Eco pâturage**

Le Conseil Municipal valide le devis d'un montant de 1 346,40 € relatif au projet de mise en place d'un éco pâturage sur la commune à la lagune avec des moutons de Ouessant.

Les clôtures du site seront réalisées par les services techniques communaux. Ce projet s'inscrit plus globalement dans la mise en place d'un site de visite pour les habitants ou les écoles.

- **Aménagement de la Rue de La Vigne – Compte rendu des visites de terrains**

Plusieurs sites ont été visités avec plusieurs type de revêtements pour les liaisons douces : revêtement minéral à Chateaubriant, sable stabilisé à Soudan, enrobé beigne à Ruffigné.

L'enrobé grenailé est bien adapté pour les plateaux.

Il est envisagé une réalisation des plantations en régie.

La commune est en attente du retour du Département sur le projet d'aménagement.

- **Projet de renouvellement des photocopieurs**

Les écoles seront consultées pour définir leurs besoins.

- **Recrutement d'un adjoint administratif**

La procédure de recrutement au sein des services administratifs a abouti. M Gwen METAY prend ses fonctions le 12 avril 2021.

M.METAY sera invité au prochain conseil municipal.

- **Rentrée scolaire 2021**

Fermeture d'une classe de CP à la rentrée scolaire 2021.

Dans le cadre du dédoublement des classes suite au classement de l'école JP TIMBAUD en Réseau d'Education Prioritaire, le groupe scolaire compte 9 classes pour 132 élèves.

- **Repas de l'association US AUBINOISE**

La prestation de fourniture des repas a été prise en charge en totalité par l'US Aubinoise.

- **Service de restauration scolaire**

Le Conseil Municipal remercie chaleureusement M. Erwan LE BRAS pour le travail accompli et sa disponibilité pendant son remplacement suite au congé maternité de Mme Céline BLAIS.

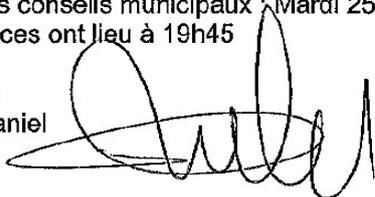
- **Campagne de vaccinations des personnes de plus de 75 ans**

Les inscriptions ont été faites pour les anciens, par les services administratifs, auprès du centre de vaccination de chateaubriant.

La pharmacie a également une liste de 60 personnes pour la vaccination.

Prochains conseils municipaux : Mardi 25 mai 2021 et lundi 21 juin 2021
Les séances ont lieu à 19h45

Le Maire
RABU Daniel



Le secrétaire de séance
GIRAULT Robert

